

**TERMES DE REFERENCE POUR L’EVALUATION FINAL  
DU PROJECT FINANÇÉ PAR L’AGENCE CATALANE DE  
COOPERATION (ACCD)**

*ACC028/19/00012*

**“468 FEMMES ONT ACCÈS À LA SECURITÉ ALIMENTAIRE ET  
AU FONCIER. REGION DE KOLDA. SENEGAL”**



## Contenu

Introduction	Pag. 3
1. Justification	Pag. 3
2. Antécédents	Pag. 4
3. Objectifs, couverture et limitations de l'intervention	Pag. 5
4. Méthodologie et critères d'évaluation	Pag. 6
5. Facteurs indispensables pour l'évaluation, auteur et publication	Pag. 15
6. Produits attendus	Pag. 16
7. Plan de communication et diffusion de l'évaluation	Pag. 18
8. Période de l'évaluation	Pag. 19
9. Budget	
10. Présentation des propositions techniques	Pag. 16

## INTRODUCTION

Titre du projet	“468 FEMMES ONT ACCÈS À LA SECURITÉ ALIMENTAIRE ET AU FONCIER. REGION DE KOLDA. SENEGAL
Année Appel	Appel à projets ACCD 2018
Organisation portant	Fundació Privada Guné
Partenaire Local	Association Guné de Kolda
Pays / zone-	Région de Kolda Sénégal
Date résolution	5 novembre 2019
Date du démarrage du projet	15 décembre 2019
Date fin du projet	15 janvier 2021
Période d'évaluation	15/12/2019 au 15/1/2021

### 1/ JUSTIFICATION

La Fundació Guné de Barcelone avec son siège au Sénégal Association Guné Kolda, travaillent depuis 2004 dans la Région de Kolda pour promouvoir le développement social et économique de la zone pour contribuer à l'éradication de la pauvreté. Toutes les interventions introduisent le facteur de durabilité comme une partie intégrante des projets, avec l'implication des bénéficiaires depuis l'identification jusqu'à la mise en œuvre des actions. L'année 2019, Fundació Guné, ci-après dénommée FG ; est bénéficiaire du projet ci-dessus référencé financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement « ACCD » pour exécuter le projet « “468 FEMMES ONT ACCÈS À LA SECURITÉ ALIMENTAIRE ET AU FONCIER. REGION DE KOLDA. SENEGAL”

Conformément à la normative de « ACCD » sur la procédure, la justification et le contrôle du financement des projets de coopération au développement accordé aux ONGD, est obligatoire une évaluation finale. Parallèlement pour la FG et son partenaire local c'est très important intégrer l'évaluation dans le cycle de projet de toutes ses interventions et tirer des apprentissages.

L'objet à évaluer c'est le Projet ACC016/18/00024 financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement (nommée ACCD). Le projet est déroulé entre le 15 décembre 2019 et le 15 janvier 2021, avec une subvention de 104.650€.

## 2/ ANTECEDENTS : DONNES DU PROJET

### Cadre logique du projet avec un approche genre et DDHH :

#### **Objectif General :**

L'Objectif General du projet est contribué à améliorer l'accès au droit à l'alimentation et au foncier de la population de 6 villages de la région de Kolda (Sénégal)

#### **Objectif Spécifique :**

Améliorer l'accès aux moyens et facteurs de production de 468 femmes des populations de Yirikoye et Tenento Aladji (Commune de Kandiaye), Saré Doulo Sow et Saré Bakary (Commune de Kounkané), et Diaobé 1 et Kabendou 2 (Commune de Diaobé-Kabendou) de la Région de Kolda (le Sénégal).

#### **Résultats attendus du projet :**

- **Résultat 1** : L'accès à la propriété de la terre augmente pour 418 femmes, dont 268 membres de six Groupes d'Intérêt Économique (GIE) et 150 membres de trois Groupements de femmes des village et quartiers de Yirikoye et Tenento Aladji, Saré Doulo Sow, Diaobé 1 et Kabendou 1 et Kabendou 2, tous de la Région de Kolda.
- **Résultat 2** : La production d'aliments en quantité et qualité suffisante par les femmes de 9 organisations augmente avec une gestion soutenable des ressources naturelles.
- **Résultat 3** : Les organisations des femmes renforcées améliorent la gestion des ressources productives et la gestion des revenus générés par la commercialisation des excédents
- **Résultat 4** : La correcte gestion du projet est assurée : coordination, exécution, évaluation et reddition des comptes du projet envers les titulaires de droits, responsabilités et obligations, aussi bien par l'entité sollicitant que l'associée sénégalaise

#### **Activités du projet :**

- A1 R1. Séances d'information et de formation à tous les titulaires protagonistes pour faciliter l'accès à la propriété au foncier.
- A2 R1. Séances de sensibilisation aux Titulaires de droits (femmes sénégalaises qu'ils habitent en Catalogne) pour les rapporter des procédures pour accéder à la propriété de la terre à Sénégal. Activité déroulée en Espagne .
- A3 R1. Cours d'alphabétisation dans les 6 sites
- A4 R1. Elaboration et mise en place d'une campagne de sensibilisation et prise de conscience pour améliorer l'accès des femmes à la propriété du foncière et à la sécurité alimentaire
  
- A1 R2. Réhabilitation et amélioration de trois périmètres agricoles
- A2 R2. Capacitations en techniques agricoles de production
- A3 R2. Appui à la transformation de produits locaux
  
- A1 R3. Renforcement de 6 Groupements d'Intérêt Économique (GIE) et structuration de 3 Groupements de femmes non formalisés

- A2R3 Renforcement des capacités de gestion, organisation, commercialisation des groupes structurés en GIE et en groupements non formalisés

## Destinataires du projet : Titulaires de droits, responsabilités et obligation

### Détaille des titulaires de droits

- Un total de 1168 femmes de 6 villages.
- Les femmes membres de 6 GIE et de 3 Groupements non formalisés

### Titulaires de responsabilités :

- Membres masculins des familles des femmes (maris, frères, pères) qui doivent veiller pour finir avec les discriminations basées sur le genre
- La communauté : imams, anciens du village, leaders.
- animateurs du projet.
- Organisations locales qui travaillent pour les droits des femmes.
- ONG internationales.
- Les media.

### Titulaires d'obligations

- Etat: Comité Appui au Développement local (CADL)
- Maires, conseillers.

## 3/ OBJECTIFS, COUVERTURE ET LIMITATIONS DE L'INTERVENTION

### 3.1 Objectifs de l'évaluation

Dans le cadre du projet on attend que l'évaluation finale du projet apporte des éléments de réflexion sur les actions réalisées en se focalisant sur des propositions d'amélioration pour remporter le but général de contribuer à l'exercice effectif du Droit à la propriété de la terre, à l'alimentation de femmes de zones rurales de Kolda

Ainsi les objectifs de l'évaluation sont :

- 1) Evaluer l'atteinte des résultats selon le projet accepté par le bailleur (ACCD)
- 2) Analyser et extraire des leçons et conclusions sur la mesure dans laquelle on a atteint les résultats et objectifs spécifiques et généraux décrits.
- 3) Apporter des recommandations qui puissent être d'utilité par la Fondation Guné ou l'Association Guné de Kolda pour des interventions futures
- 4) Faciliter l'extraction d'apprentissages sur le développement du projet ainsi que la reddition de comptes sur l'emploi des ressources, l'efficacité et l'efficacités des actions.

### 3.2 Couverture de l'évaluation

L'analyse de l'évaluation devra être rapportée temporellement à la période d'exécution du projet du 15 de décembre de 2019 au 15 décembre 2021. La couverture géographique de l'évaluation va se faire dans les zones d'exécution du projet : populations de Yirikoye et Tenento Aladji (Commune de Kandiyaye), Saré Doulo Sow (Commune de Kounkané), Diaobé 1 Kabendou 2 et Kabendou 1 (Commune de Diaobé-Kabendou) de la Région de Kolda (Sénégal) et à Blanes i Canovelles (Catalogne) – suivi téléphonique avec le prestataire.

Par la réalisation de l'évaluation se nécessite l'incorporation de l'Approche Stratégique de Genre et Basé sur les Droits Humains décrits dans le Plan Directeur de l'ACCD. L'incorporation de l'approche genre et DDHH dans l'évaluation de l'action implique d'analyser si l'intervention a pu promouvoir et protéger les Droits Humains et l'égalité de genre dans tout le cycle du projet.

Pour cela, c'est nécessaire que l'évaluation :

- Constate qu'il y a eu où a été pris en compte la participation active des femmes (titulaires de droits), comme un élément clé pour renforcer ses capacités et promouvoir l'éveil de conscience pour participer plus dans la prise de décision sur leur propre vie.
- C'est à la responsabilité de l'équipe d'évaluateur d'intégrer l'approche genre et droits humains à travers les critères, les questions d'évaluation et les indicateurs de chacune des questions prévues, de telle façon que se garantisse la mise en évidence des effets de l'intervention l'approche genre et le respect des Droits Humains,
- C'est responsabilité de l'équipe évaluateur établir un système d'évaluation clair, transparent et participatif afin de promouvoir la reddition de comptes devant les acteurs protagonistes de l'intervention et sa participation active dans le procès évaluateur.

### 3.3 Limitations de l'évaluation

L'évaluation est limitée par le budget disponible pour sa réalisation et par la dispersion géographique et temporelle des actions (Kolda).

## 4/ METHODOLOGIE ET CRITERES D'EVALUATION

### 4.1 Approche global

A niveau méthodologique proposer une évaluation participative qui permet, de fournir des éléments de fond pour l'analyse, de suivre le processus d'évaluation et d'assumer les apprentissages et les améliorations.

### 4.2 Critères, questions clés et indicateurs d'évaluation

L'objectif principal sera de mesurer les possibles d'impacts du projet, d'analyser et d'évaluer jusqu'à quel point ont été atteints les objectifs les plus immédiats et les plus directement établis, et d'examiner à quel coût on les a atteints en termes de temps et de ressources humaines, matérielles et monétaires. L'information ramassée sera unique et exclusivement utilisée dans le cadre de l'évaluation en restant expressément interdite toute reproduction et

utilisation du matériel. Le matériel et information extraite pour l'utilisation des techniques qualitatives et quantitatives -s interviews ou données- seront livrés pour emploi interne de Fondation Guné et Association Guné Kolda. En tout moment garantir la confidentialité et anonymat de l'information entre les informateurs clefs et participants.

Pour réaliser l'évaluation des aspects décrits ci-dessus, on tiendra compte, de préférence, des critères établis l'OCDE et adoptés par la Politique Catalane de Coopération comme :

- 1) Relevance – pertinence - cohérence ;
- 2) Efficience
- 3) Efficace
- 4) Couverture
- 5) Participation - Approche Genre
- 6) Couverture
- 7) Perspectives d'impact
- 8) Perspectives de durabilité.

## RELEVANCE - PERTINENCE - COHERENCE:

### Questions qu'on devrait analyser / tenir en compte lors de l'évaluation

1. Les objectifs et la conception du projet ont-ils été formulés conformément aux besoins, aux exigences et aux priorités des titulaires de droits, de responsabilités et d'obligations?

En cas d'évolution des besoins et des priorités des titulaires de droits, comment l'intervention a-t-elle été adaptée ? Y a-t-il des besoins que le projet n'a pas détectés à l'époque et/ou qu'il n'a pas pris en considération ? Y a-t-il aujourd'hui de nouveaux besoins qui doivent être pris en considération pour les actions futures ?

2. A été adaptée la définition et la sélection des différents titulaires protagonistes du projet?

Constituent ces titulaires de haute priorité étant donné le contexte. Il y a différences entre les titulaires protagonistes initialement et ceux que se sont impliqués ou ils ont accédé aux effets positifs de l'intervention ? Pour quelles raisons ? Il a tenu compte des différents titulaires protagonistes le long du projet et dans tout le cycle du projet ?

3. La conception de l'intervention est-elle cohérente, en particulier le cadre logique ?

Il s'agit d'apprécier la cohérence du modèle d'intervention proposé avec les besoins des différents titulaires, ainsi que la logique verticale du projet, énoncée dans la matrice du cadre logique - relation entre objectifs - résultats- activités – moyens. Il faut considérer si les risques ou facteurs externes ont affecté l'intervention ou non. D'ici l'importance de les analyser dûment et remarquer si les conditions externes dominantes dans le moment dans lequel est formulé l'intervention se sont maintenus égales ou ils ont changé, expliquez aussi s'il a été

nécessaire incorporer autres hypothèses ou réaliser des actions qui minimisent les facteurs externes

4. La planification du projet incorpore des objectifs, résultats, activités orientées à l'équité, l'égalité de genre et la promotion des Droits Humains ?

La planification et les documents du projet fomentent l'équité de genre et les droits Humains d'accord avec les accords internationaux et avec les stratégies locales, nationales sur des Droits Humains/égalité de genre ?

5. Les politiques les plus significatives qu'ils influent dans le milieu sont complémentaire ou opposées aux effets positifs de l'intervention ? Pourquoi ?

Il s'agit d'apprécier des aspects comme : Quelle contribution signifie le projet aux PDL ou aux politiques locales, régionales, nationales agricoles ou de genre

6. Le projet identifiait et il quantifiait clairement les acteurs / bénéficiaires : en différenciant entre les titulaires de droits, responsabilités et obligations ?

Il s'agit d'analyser l'exécution des activités en fonction des typologies de bénéficiaires (titulaires de droits, responsabilités et obligations) directs et indirects. L'évaluation de la couverture implique apprécier en quelle mesure les destinataires réels de l'action correspondent aux destinataires identifiés dans la phase de planification.

### **EFFICIENCE : Questions à tenir compte ou analyser**

7. Quelle est l'appréciation générale sur le plan et conformité dans l'exécution du projet? Il s'agit d'apprécier des aspects tels que :

Est-ce que les activités prévues initialement sont réalisées? est-ce que des activités non prévues ont été réalisés ? Si oui, Pourquoi ? Quel a été la capacité technique, organisationnelle et de suivi de l'équipe du projet ? Est-ce que le plan et le budget prévus sont accomplis? Si des retards se sont produits dans l'exécution du plan de travail et/ou déviations dans le budget, quelle a été la raison ? Comme il s'est résolu ?

8. Les coûts prévus sont clairement justifiés et ce sont raisonnables ? Il s'agit d'apprécier des aspects tels que :

La relation entre les coûts et les activités effectuées et les résultats est-elle cohérente ? Les ressources utilisées auraient-elles pu obtenir des résultats plus importants et/ou meilleurs ? Aurait-il été possible d'élargir la couverture des interventions avec les mêmes ressources ?

9. Quelle est l'appréciation générale sur la relation entre les organisations responsables du projet ? Il s'agit d'apprécier des questions telles que:



Les rôles et responsabilités : ils ont été clairement définis ? Quel a été le niveau et la qualité de la communication entre les acteurs / Principaux titres ? Y a-t-il eu confiance et collaboration mutuelles ? Quel suivi et quel soutien l'organisation (Catalane) FG a-t-elle apporté à son homologue AGK?

## EFFICACITÉ

### 11. Est ce que l'OS et les resultats ont été atteints ? Pour quelles raisons ?

Sur la base des informations qui figurent dans le rapport final de l'intervention, il s'agit d'évaluer, pour chacun des résultats attendus du projet, le degré de réalisation et les raisons qui expliquent cette portée. De même, et sur la base de la réalisation des résultats, il s'agit d'apprécier le degré d'accomplissement de l'objectif spécifique de l'intervention.

## PARTICIPATION –APPROCHE GENRE

### 12. Les différents titulaires qui composent les principaux Titulaires de droits (femmes), de responsabilités (maris, communauté masculine) et obligations (autorités) ont-ils tous bénéficié des résultats de l'intervention ? Il s'agit d'évaluer des questions telles que :

Dans quelle mesure les titulaires de droits ont-ils eu un impact ou bénéficié des actions du projet ? Commentez également les autres titulaires de responsabilités et d'obligations Quel niveau et quel type de participation les différents titulaires ont-ils eu tout au long du rendement

### 13. Le projet a-t-il été impliqué de manière significative, active et responsable dans les groupes qui reçoivent le projet (détenteurs de droits, de responsabilités et d'obligations) à différentes étapes du projet ? Il s'agit d'évaluer des questions telles que :

La participation des jeunes femmes aux différentes actions et activités de l'intervention doit être analysée spécifiquement. La réalité socioculturelle a-t-elle été prise en compte pour la planification des activités ? Quel a été le degré de participation ? Existe-t-il des sources de vérification de la désagrégation entre les sexes ? Y a-t-il eu un changement dans les croyances, les opinions des jeunes femmes et des femmes titulaires de droits ? Les titulaires ont-ils plus de connaissances et compréhension sur les facteurs que causent la vulnération du droit au foncier et à l'alimentation ?

14 Quel a été le niveau d'implication et de participation des principaux titulaires et autres acteurs stratégiques à l'identification et à l'exécution du projet ? Il s'agit d'évaluer des aspects tels que

Qui a participé et de quelle manière à la formulation et l'exécution de l'intervention ? il y a un degré élevé d'appropriation par les différents titulaires stratégiques (maris, frères, communauté masculine, imams, anciens leaders masculins) Pour quelles raisons ?

15. Dans les différentes actions et actions y a-t-il eu une différence entre la participation des hommes et des femmes ? –

Il s'agirait d'analyser le degré de participation et d'implication des hommes et des femmes, en analysant, si nécessaire, pour quelle raison les femmes ont moins participé ou ont été moins représentées. Avez-vous pris en compte les tâches domestiques, productives des femmes lors de l'exécution des activités ? – Dans quelle mesure les hommes-femmes ont-ils participé au suivi des activités du projet ?

## COUVERTURE

16. La couverture géographique et démographique proposée est-elle adéquate pour les moyens économiques disponibles ?

## PERSPECTIVES D'IMPACT

17. Quels effets l'intervention a-t-elle eu sur les titulaires de droits (Femmes, GIE), et sur les titulaires de responsabilités (maris, familles) ?

L'évaluation finale doit évaluer l'impact éventuel de l'intervention (aspects positifs / négatifs, tels que si les parcelles ont été enregistrées au nom des groupes, s'ils ont accès aux facteurs de production, si la performance, si elles connaissent et utilisent les canaux de commercialisation ; elles ont maintenant plus de connaissances et une prise de conscience de la part des titulaires de leurs droits. En particulier, les évaluateurs doivent analyser qualitativement les indicateurs d'impact contenus dans le cadre logique et évaluer les changements qui se sont produits

Y a-t-il eu des changements positifs / négatifs chez les titulaires de droits, de responsabilités (communauté) et de titulaires d'obligation ?

L'évaluation finale doit analyser si d'autres effets inattendus se sont produits sur les titulaires de droits ou d'autres protagonistes, ainsi que si les effets produits peuvent ou non être attribués à d'autres causes externes à l'intervention.

18. Comment les perspectives de multiplication des actions dans d'autres domaines gérés par des femmes sont-elles évaluées ? ou un autre GIE pourrait engager les procédures d'enregistrement de la parcelle dans l'enregistrement de la propriété. Il s'agit de valoriser des aspects tels que :

L'intervention comporte-t-elle des éléments expérimentaux et innovants ? Lequel ? Seraient-ils facilement reproductibles ? Quels aspects seraient améliorés ? Qui n'ont pas été pris en compte ?

## PERSPECTIVES DE DURABILITÉ

Le critère est fondamentalement lié aux capacités des principaux détenteurs d'assumer, de manière autonome, la continuité des effets recherchés. À cette fin, il se concentre sur l'évaluation de questions telles que : l'adéquation de la stratégie d'intervention aux capacités locales des acteurs locaux et aux politiques locales existantes ; le degré et la qualité de la participation des protagonistes à toutes les phases du projet

19 Quels effets positifs de l'intervention sont susceptibles de se maintenir après la fin de la période d'intervention ? Il s'agit de valoriser des aspects tels que :

Quels résultats et impacts peuvent être maintenus ? Lesquels ne le sont pas ? Des actions de suivi et d'accompagnement seraient-elles nécessaires pour régler les changements engagés ? Qu'est-ce qui serait proposé ? Quelles seraient les perspectives à long terme ?

20. Les capacités des titulaires de droits et de responsabilités leur permettent-elles de s'approprier les résultats de l'intervention ? Il s'agit de valoriser des aspects tels que :

Quels ont été les apprentissages les plus pertinents acquis par la population participante ? L'intervention, du point de vue des approches, méthodologies et actions développées, s'adapte-t-elle aux capacités locales et aux systèmes socioculturels de la région de Kolda ?

21. Le contexte et les institutions locales (détenteurs de responsabilités et d'obligations) soutiennent-ils les effets de l'intervention à court et moyen terme ? Il s'agit de valoriser des aspects tels que :

Les politiques locales, sectorielles, régionales et / ou nationales facilitent-elles la continuité des effets du projet ? Les acteurs stratégiques liés au programme ont-ils la capacité de promouvoir les effets positifs et répondent-ils à leurs priorités ?

## 4.3 Méthodologie et outils d'évaluation

### 4.3.1 Phases d'évaluation

Les phases que l'évaluation devra décrire, le déploiement de l'évaluation et doit suivre les phases suivantes :

- 1) Planification : définition des caractéristiques de l'évaluation ;
- 2) Préparation de l'évaluation : étude du Cabinet et rapport sur la spécification de la méthodologie et l'établissement de critères d'évaluation ;
- 3) Réalisation de l'étude d'évaluation : collecte d'information, travail sur le terrain, analyse des résultats et préparation du rapport d'étude préliminaire d'évaluation ;
- 4) Gestion de l'apprentissage de l'évaluation : triangulation des résultats, préparation du rapport d'étude d'évaluation avec des conclusions et recommandations pertinentes.

PHASE	TACHES
Cabinet évaluateur  Planification / Préparation de l'évaluation	Analyse de la documentation du projet ; planification détaillée du plan de travail, élaboration des critères, élaboration d'une matrice d'évaluation et de préparation du travail de terrain (agenda et instruments)  <b>Les produits</b> dans cette phase seront :  a) Rapport d'analyse de documents (liste des documents analysés)  b) Chronogramme détaillé de travail (on y inclura les durées pour la validation des produits déterminées par les gestionnaires de l'évaluation)  c) Matrice d'évaluation  d) Agenda de travail de terrain  e) Instruments de collecte de données
Travail de terrain  Réalisation de l'étude d'évaluation	Récolte des données sur le terrain (entrevues avec les personnes clés qui fournissent l'information, groupes de discussion, organisations d'éleveurs...)  Analyse de données et première restitution de conclusions  <b>Les produits</b> dans cette phase seront :  a) Rapport de travail des visites de terrain  b) Base de données provenant des instruments de collecte de données utilisés

<p>Préparation du rapport d'évaluation finale</p> <p>Gestion de l'apprentissage de l'évaluation</p>	<p>Elaboration du rapport préliminaire servira de base pour la discussion avec les gestionnaires de l'évaluation et les contreparties locales</p> <p><b>Les produits dans cette phase seront :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Rapport préliminaire</li> <li>b) Gestion des apprentissages de l'évaluation (Rapport final avec conclusions et recommandations consensuel en français et en espagnol)</li> </ul>
<p>Communication des résultats</p>	<p>Dans le but de promouvoir l'apprentissage, la reddition de comptes et l'utilisation de l'évaluation, de l'approbation du rapport final, il sera présenté aux différents acteurs (évaluation des résultats, ses recommandations et les leçons apprises).</p> <p><b>Les produits de cette phase sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Plan de Communication et de diffusion des résultats (en accord avec les gestionnaires de l'évaluation).</li> <li>b) Instruments pour la diffusion (ex. présentation en power point)</li> </ul>

Le temps estimé pour chaque phase devra être cohérent avec les objectifs poursuivis, le budget disponible, lequel doit être présenté dans son intégralité dans le délai établi pour ce travail.

#### 4.3.2 Méthodes et outils d'évaluation

Il sera nécessaire de détailler la méthodologie et les outils utilisés pour obtenir des données et recueillir des informations directes. Il est conseillé d'utiliser des techniques participatives combinant l'information quantitative et qualitative. Parmi certaines des techniques possibles à utiliser, nous mettons en évidence les entretiens semi-structurés à la fois personnalisés et de groupe, les groupes focaux, l'observation entre autres méthodologies. L'utilisation de différentes techniques fournira une plus grande base aux conclusions et recommandations tirées de l'évaluation.

L'équipe d'évaluation au cours de la phase d'étude et d'analyse de la documentation du projet aura accès aux documents relatifs à l'intervention détenue par FG et son homologue local, uniquement à des fins définies dans le contrat : exclusivement pour l'évaluation du projet.

#### **Documents et sources d'information**

L'équipe évaluateur pendant la phase d'étude et l'analyse de la documentation du projet, aura accès aux documents relatifs à l'intervention :

Documents :

Documents	Contenu principal	Lieu
Documents de la formulation et annexes	Antécédents, stratégie, chronogramme et résultats du projet. Contexte de l'intervention. Indicateurs et sources de vérification	Fundació Guné AGK
Rapports de suivi	Rapports et sources de vérification	Fundació Guné AGK
Sources de vérification, matériel graphique et audiovisuel	Contenu des activités d'intervention	Fundació Guné AGK
Accords de collaboration avec d'autres acteurs	Réunions de suivi et de coordination avec tous les acteurs	AGK Acteurs et collaborateurs
Autres annexes de la phase de formulation, rapports de suivi	Information complémentaire	Fundació Guné AGK
Règlement de l'Agence Catalane de Coopération (ACCD)	Règles de justification technique et économique. Objectifs de suivi et d'évaluation	Fundació Guné

#### 4.4. Organisation de l'évaluation

##### 4.4.1. Fonctions et audience de l'équipe évaluateur

L'équipe évaluateur devra présenter dans sa proposition une description des fonctions des parties impliquées dans l'évaluation comme, par exemple, qui sera le responsable de l'évaluation, qui sera sur le terrain, etc.

##### 4.4.2. Profil de l'équipe évaluateur

Pour l'évaluation du présent projet, nous recherchons une équipe d'évaluation avec les exigences suivantes :

- Expérience éprouvée d'au moins cinq ans dans l'évaluation de projets internationaux avec des connaissances solides sur la méthodologie d'évaluation.
- Expérience démontrable dans les évaluations avec une approche genre et droits humains.
- Connaissance du cadre culturel, social, économique, politique et juridique sénégalais.

- Qualification et formation de l'équipe/consultant en techniques d'analyse quantitative et qualitative des données.
- Qualification et formation de l'équipe/consultant qui est particulièrement pertinente pour les connaissances et l'accompagnement du secteur des organisations non gouvernementales de coopération
- La maîtrise du Français et la connaissance de l'espagnol sera valorisée.
- L'expérience dans l'évaluation des projets financés par l'Agence Catalane (ACCD), Espagnole (AECID) ou autre administration catalane ou espagnole sera tenue en compte.
- Expérience démontrable et connaissance des méthodologies participatives.

L'équipe d'évaluation donnera des assurances de leur indépendance par rapport au projet à évaluer. Il ne sera pas accepté en tant que membre de l'équipe d'évaluation personnelle qui a travaillé à la Fondation Guné ou Association Guné de Kolda, ni les personnes qui ont été directement impliqués dans sa conception ou sa mise en œuvre.

Au cas où il y aurait une équipe d'évaluation composée de deux personnes ou plus, l'une d'elles assurera la coordination de l'équipe, assumant la responsabilité finale du travail, ainsi que la fonction de contact avec l'Unité d'Évaluation de la Fundació Guné et les responsables du projet au siège et sur le terrain.

## 5/ FACTEURS INDISPENSABLES POUR L'ÉVALUATION, AUTEUR ET PUBLICATION

**Préalables.** Les préalables de base du comportement éthique et professionnel de l'équipe d'évaluation devront être :

- Anonymat, confidentialité et sécurité. L'évaluation doit respecter le droit des personnes qui fournissent l'information en leur garantissant anonymat et confidentialité. S'il s'agit de garçons et de filles, on devra prêter une attention spéciale à leur sécurité et à la protection de leurs intérêts supérieurs.
- Responsabilité. Tout désaccord ou différence d'opinion qui pourrait surgir entre les membres de l'équipe ou entre ceux-ci et les responsables du projet ou de la gestion de l'évaluation, en relation avec les conclusions et/ou les recommandations, doit être mentionné dans le rapport. Toute affirmation doit être soutenue par l'équipe ou faire figurer le désaccord y afférant.
- Intégrité. Les évaluateurs auront la responsabilité de mettre en évidence les questions non mentionnées spécifiquement dans les Termes de Référence, si cela s'avère nécessaire pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.
- Indépendance. L'équipe d'évaluation devra donner une garantie de son indépendance vis-à-vis du projet évalué, en ne présentant aucun lien avec sa gestion ou un quelconque élément le composant.

- Validation de l'information. Il revient à l'équipe d'évaluation de garantir la véracité et la qualité de l'information recueillie -au niveau technique, de la méthodologie, du travail de terrain-, pour l'élaboration des rapports quant à l'interprétation et à l'examen, et, en dernière instance, elle sera responsable de l'information présentée dans le Rapport d'évaluation.
- Protection de données

**Avertissement.** Au cas où il y aurait des difficultés notables pendant la réalisation du travail de terrain ou dans toute autre phase de l'évaluation, celles-ci seront

**Communiquées** immédiatement aux responsables de l'évaluation dans les entités gestionnaires : Fundació Guné et son partenaire Association Guné Kolda au Sénégal. Si non, l'apparition de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier la non obtention de résultats établis par Fundació Guné dans les présents Termes de Référence.

**Auteur et publication.** - Les droits d'auteur reviennent à l'équipe d'évaluation. Les droits de publication et de diffusion des *résultats appartiennent* à la Fundació Guné, Association Guné de Kolda et à « ACCD ». La diffusion de *l'information recueillie et du rapport final* incombe aussi Fondation Guné, Association Guné de Kolda. « ACCD » se réserve le droit de reproduire, de distribuer ou de communiquer publiquement le rapport d'évaluation sans qu'il faille recueillir l'accord préalable de Fondation Guné. Toute autre reproduction du rapport ou de ses résultats, devra être faite avec l'autorisation écrite préalable de Fondation Guné.

**Sanction.** En cas de retard observé dans la remise des rapports ou au cas où la qualité des rapports remis serait manifestement inférieure à ce qui était conclu avec l'Unité d'Evaluation de la Fondation Guné, nous rendrons le rapport et nous appliqueront les pénalités prévues dans le contrat signé entre l'entreprise /expert/e et la Fondation Guné.

## 6/PRODUITS ATTENDUS

La liste des produits dérivés de l'évaluation, ses caractéristiques et ses délais de livraison seront précisés. Les éléments suivants seront inclus :

1. Rapport sur la spécification de la méthodologie.
2. Rapport sur le terrain
3. Rapport d'étude d'évaluation. Ce rapport contiendra : les résultats, les conclusions, les leçons apprises et les recommandations.
4. Résumé de 10 pages en français et espagnol



Tous les rapports seront accompagnés d'annexes qui contiendront les sources de vérification de la réalisation des indicateurs soulevés (bases de données, photographies, nombre de participants aux activités, etc.)

Remarque : Les évaluateurs devront inclure sur la couverture de chaque produit l'expression « L'opinion exprimée par l'équipe d'évaluation ne correspond pas nécessairement à celle de l'ACCD ».

## 7/ PLAN DE COMMUNICATION ET DIFFUSION DES RESULTATS

Une fois l'équipe évaluateur ait présenté les résultats de l'analyse dans le Rapport d'Étude d'Évaluation, c'est nécessaire de veiller pour que les résultats de l'évaluation soient utilisés de manière adéquate et ils satisfassent les demandes qu'ils ont motivé sa réalisation. En application des principes de transparence et utilité, et dans la mesure de possible, il se promouvra l'accès et la diffusion des résultats et les produits générés par l'évaluation avec le but de:

- Faciliter des apprentissages basés sur des évidences, utiles pour la prise de décision et pour améliorer la qualité et la capacité transformatrice de futures actions.
- Reddition de comptes devant la citoyenneté de Catalogne et les pays associés.
- Promouvoir la participation et l'accès des collectifs protagonistes aux résultats de l'évaluation parce qu'il contribue au renforcement de capacités et ils promeuvent son autonomisation, prise de conscience et changement des idées et croyance, spécialement des femmes.

Il faudra décrire les activités de communication nécessaires par la diffusion des résultats de l'évaluation et spécifier le besoin que celles-ci soient adaptées aux différents destinataires. Signaler le besoin que se décrivent les instruments que s'utiliseront (milieux audiovisuels, graphiques, documents écrits, etc..) et des activités qui se feront  
Par la diffusion se réalisera une séance finale présentielle de l'évaluation avec l'entité Fondation Guné et le partenaire local via Skype avec spécial accent dans les résultats et éléments significatifs de l'évaluation.

## 8/ PERIODE POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION

Le déroulement de l'évaluation sera de 10-12 semaines. Les délais de l'évaluation, ainsi que les dates de remises des produits pour chacune des phases d'évaluation seront formellement fixés dans le contrat signé.

Les termes d'évaluation, ainsi que les dates de livraison de rapports seront fixés dans le contrat à signer avec l'entité chargé de l'évaluation. La livraison du rapport final ne dépassera pas le 15 avril 2021

### Calendrier approximatif

- Préparation administrative, approximativement 2 semaines
- Etude de la documentation, approximativement 2 semaines
- Travail du terrain, approximativement 2 semaines
- Préparation du rapport d'évaluation, approximativement 2 semaines

Comme produit de l'évaluation s'attend compter

- • 1 Rapport final en format numérique et 2 copies imprimées
- • 1 Document de présentation et diffusion numérique (power point, Prezi, ou similaires..) qu'il ramasse spécialement les bonnes pratiques, les leçons apprises et les recommandations d'amélioration.

## **9/ BUDGET**

L'évaluation dispose d'un budget de 4.500 euros (3.000.000 fr CFA TVA incluse), qui comprend les frais d'évaluation de l'entité, les traductions, les déplacements, les frais d'hébergement et autres dépenses de fonctionnement encourues par les experts dans la réalisation de l'évaluation.

Une offre technique avec un budget détaillé sera présentée qui comprend une proposition sur la méthodologie et le plan de travail basée sur ce TdR. La proposition technique sera accompagnée du CV des consultants

## **10/ PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES**

Pour participer au concours, le soumissionnaire doit soumettre une proposition unique et en format électronique au plus tard le 8 février 2021.

La date limite est fixée au 15/2/2021

Une longueur maximale de 10/12 pages est recommandée (à l'exclusion des CV)

La proposition technique doit avoir les caractéristiques suivantes :

a) Première page indiquant

- Le nom de l'entreprise, le contact et l'équipe responsable de l'évaluation
- Degré d'évaluation / projet
- Coordonnées de l'entreprise, évaluateur indépendant ou équipe d'évaluation

b) Proposition de l'équipe d'évaluation, avec une description de leurs compétences et de leur expérience. Cv complet en annexe. Il sera évalué positivement

- Expérience et connaissances dans les évaluations de la coopération au développement, et familiarité avec les termes décrits dans le TdR.
- Dans le cas d'une équipe d'évaluation, il sera important que les différents membres aient travaillé ensemble auparavant.
- Connaissance du contexte local.

c) Offre technique qui comprend : Portée de l'évaluation, méthodologie de travail spécifiant les outils à utiliser, produits à livrer et planification et délais de livraison.

Il sera évalué positivement :

- L'intégration des méthodologies décrites dans ces TdR.
- L'articulation appropriée des techniques qualitatives, quantitatives et participatives.

d) Proposition économique, qui comprend :

- Toutes les dépenses découlant du mode d'évaluation et de paiement proposé
- Soumettre une offre financière aussi détaillée que possible
- Inclure la TVA dans votre budget
- La cohérence avec le plan de travail proposé sera évaluée

Seule l'offre retenue sera communiquée.

Le contrat sera formalisé tout au plus dans les trente jours suivant la réception de la notification de l'indemnité finale. L'arbitre s'engage à exécuter le projet, l'affectation ou l'impartition est expressément interdite.

La période maximale de réception des propositions est le 8 février 2021

La proposition peut être faite en Français, espagnol ou catalan et doit être envoyée par e-mail à:

[projectes@fundaciogune.org](mailto:projectes@fundaciogune.org), à l'attention de de Mònica Solé de la Llera. Tel +34 933683400

[bouraimadio@yahoo.fr](mailto:bouraimadio@yahoo.fr), à l'attention de de Dr.Bouraima Diao téléphone : +221 77 450 66 13